



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle



# REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CSE (ECONOMIQUE ET SOCIAL)

## OBJECTIF GENERAL

- Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière d'Economie et de Social conformément à l'Article L2315 63 du Code du Travail.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS / COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Distinguer les prérequis de création d'un CSE
- Faire appliquer les règles de fonctionnement du CSE
- Communiquer et promouvoir le rôle et les missions du CSE au sein de son entreprise
- Analyser les informations documentées de l'entreprise
- Mettre en place les attributions de gestion des ASC au CSE

## PROGRAMME

### 1. La mise en place du CSE

- Retour sur l'esprit des ordonnances
- Le nouveau paysage dessiné par l'instance unique
- La composition du CSE

### 2. Le fonctionnement du CSE

- Les réunions préparatoires
- Les séances du comité
- Les ordres du jour
- La rédaction des PV
- Le délit d'entrave
- Le règlement intérieur du CSE

### 3. Les missions du CSE

- Le rôle économique et professionnel du CSE
- Le rôle de réclamation des membres du CSE

### 4. La protection des membres du CSE

- Le statut de salarié protégé

### 5. Le CSE dans les entreprises à établissements multiples

- Gérer le CSE dans les entreprises avec des établissements multiples

### 6. Les expertises du CSE

- Communiquer sur les expertises sur lesquelles le CSE peut s'appuyer

### 7. Le rôle de gestion du CSE

- L'analyse des documents comptables de l'entreprise

### 8. Le rôle de gestion des ASC (activités sociales et culturelles)

- Les règles de transfert de compte à compte
- Les règles concernant les cotisations et exonérations URSSAF
- Les différentes prestations autorisées et interdites
- Les principes de comptabilité des ASC
- Les modalités de décisions concernant les ASC
- Les différents budgets

### Moyens pédagogiques

Échanges théoriques commentés et illustrés par des cas concrets. Participation active des stagiaires au travers d'ateliers pratiques et de quizz

### Intervenant

Formateur Expert CSE

### Durée / Nombre de stagiaires

De 3 à 5 jours soit 21 à 35 heures,  
De 1 à 12 stagiaires

### Public concerné

Toute personne élue au CSE

### Prérequis

Pas de pré-requis

### Dates, lieu et tarif

Sur convention

### Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

### Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

### Evaluation des connaissances acquises

Quizz final

### Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.